



PROCÈS-VERBAL N° 01 - Saison 2021-2022

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du :	Mardi 14/09/2021
À :	DISTRICT D'INDRE ET LOIRE
Présidence :	M. FREULON Bernard
Présents :	M. MARTINIERE Jean-Claude M. DUTHEIL Jean-François M. MALBRAND Guy, référent CFTIS / CRTIS
Excusé :	
Assiste à la séance :	Mme MERIOT Florence, Référente administratif M. MAZAUFRY Francis (invité)

☆☆☆☆☆☆☆☆

A tous les clubs du District d'Indre et Loire :

La CDTIS rappelle qu'une surface de 2,50 m de largeur appelée "zone de dégagement" en périphérie de toute l'aire de jeu est obligatoire (article 3.3 – Ed 2021)

*Très touchés par le décès de notre collègue, Jean Louis Gaudreau, la CDTIS 37 présente ses plus sincères condoléances à son épouse Colette, sa fille Nathalie et son époux et toute sa famille.
Le monde du football et des « Terrains » perd un passionné, un grand bénévole*

Le Président du District, Philippe Gallé, souhaite la bienvenue à tous les membres et rappelle le rôle et la mission de la Commission des Terrains et Installations Sportives.

Après consultation, la Commission à la majorité désigne M. FREULON Bernard à la présidence de la Commission.

La Commission émet un avis favorable à la candidature de M. MAZAUFRY Francis à la dite Commission et transmet ces décisions pour validation au Comité de Direction.

La Commission informe les clubs que **les contrôles des éclairages non effectués** pour cause du Covid-19 seront réalisés entre le 26 septembre et le 31 décembre 2021.

Elle transmet pour suite à donner à la Commission sportive.

**LE POINT SUR LES EQUIPEMENTS LIES AU CHAMPIONNAT LIGUE SERONT SUR
LE PV CRTIS DU 21 SEPTEMBRE
T3 minimum N3 et R1 – T5 minimum de R2 à DI**

**POINT SUR LES NIVEAUX EQUIPEMENT DE 1ERE DIVISION DE DISTRICT
(T5 minimum)**

Pour rappel :

Suite au nouveau règlement du 01/07/2021 et aux relevés de nos CDTIS, les migrations sont comme suit :

- ✓ **Sur la base T4 / 5 :** Ensemble clos - 105 x 68 ou contraintes foncières dûment avérée + bancs 2m50 + main courante – 2 vestiaires de 20m² HS minimum + « arbitres » 8m² HS + bureau de 6m² recommandé
- ✓ Tout autre relevé des CDTIS sera étudié pour avis
- ✓ **En prévision d'accession ou de maintien :** la CDTIS effectuera 2 contrôles d'information (fin mars et 15 avril)
- ✓ Pour toute information complémentaire, joindre la CDTIS

Clubs	Niveau équipement	Nom du terrain
JOUE LES TOURS FCT 2	T5	Stade Jean Bouin 1
RENAUDINE US	T5	Stade Joseph Renard
ST PIERRE DES CORPS	T5	Stade Camelinat 1
YZEURES-PREUILLY	T6	Stade Municipal d'Yzeures
VALLEE VERTE à TRUYES	T6	Stade Maurice Besnier 1
CHANCEAUX AS	T5 ou T6	Stade municipal 1
RICHE RACING 2	T5	Stade du petit plessis 1
BOURGUEIL ES	T5	Stade Jean Causeret 1
MONNAIE US	T6	Stade Municipal 1
ETOILE VERTE FC	T5	Stade de Genevray 1
VILLIERS AU BOUIN	T5	Stade Municipal
VAL DE CHER 37 FC à BLERE	T5	Stade Municipal
FONDETTES AS	T4	Stade du Moulin à vent 1

Ces projets de classements (T..) sont soumis à l'accord de la CFTIS (Ed 2021)

CONCERNANT LES CLUBS DE D2 à D5, L'EQUIPEMENT DOIT ETRE CLASSE T6

CONTROLES EFFECTUES

1. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL

1.2 Confirmations de niveau de classement

■ BALLAN – STADE DE LA HAYE 2 – NNI 370180102

Cette installation était classée niveau 5 jusqu'au 22/03/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T7 du 20/07/2021

✓ Rapport de visite de Mrs Martinière et Freulon du 20/07/2021

✓ Classement niveau 5 (sans vestiaire) par erreur

Au regard des documents transmis, la CDTIS propose le classement de cette installation en T7

■ BALLAN – STADE DE LA HAYE 3 – NNI 370180103

Cette installation est classée niveau 5SYE jusqu'au 29/09/2028 >> **T4 SYN**

■ BALLAN – STADE DE LA HAYE 1 – NNI 370180101

Cette installation est classée en Niveau 3 jusqu'au 13/11/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T3 du 20/07/2021

✓ Rapport de visite de Mr Malbrand du 20/07/2021

Au regard des documents transmis, la CDTIS propose le classement de cette installation en T2, (travaux sur les bancs effectués) et transmet à la CRTIS

■ BLERE – STADE MUNICIPAL – NNI 370270101

Cette installation est classée niveau 5 (T5 – Ed 2021) jusqu'au 06/07/2022

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T5 du 22/08/2021

✓ Rapport de visite de Mrs Martinière et Freulon du 22/08/2021 pour classement et contrôle FAFA

Au regard des documents transmis, la CDTIS propose le classement de cette installation en T5

■ BOURGUEIL – STADE JEAN CAUSERET 1 – NNI 370310101

Cette installation était classée en Niveau 5 jusqu'au 16/07/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T5 du 20/07/2021

✓ Rapport de visite de Mrs Martinière et Freulon du 20/07/2021

Au regard des documents transmis, la CDTIS propose le classement de cette installation en T5

■ BOURGUEIL – STADE JEAN CAUSERET 2 – NNI 370310102

Cette installation était classée en Niveau 5 jusqu'au 16/07/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T7 du 20/07/2021

✓ Rapport de visite de Mrs Martinière et Freulon du 20/07/2021

Au regard des documents transmis, la CDTIS propose le classement de cette installation en T7

■ CHINON – STADE PLAINE DES VAUX 2 – NNI 370720102

Cette installation est classée niveau FootA11 jusqu'au 13/10/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T7 du 19/08/2021

✓ Rapport de visite de Mrs Martinière et Dutheil du 19/08/2021

Au regard des documents transmis, la CDTIS propose le classement de cette installation en T7

■ **DESCARTES – STADE DU RUTON – NNI 371150101**

Cette installation était classée niveau 5 (T5 – Ed 2021) jusqu'au 07/10/2020. Dans la migration, cette installation n'était plus classée donc mise en T7 au 01/07/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T5 du 23/08/2021

✓ Rapport de visite de Mrs Martinière et Freulon du 02/08/2021/2021 pour classement

Au regard des documents transmis, la CRTIS confirme le classement de cette installation en T5 jusqu'au 07/10/2030

■ **DESCARTES – STADE DU RUTON – NNI 371150102**

Cette installation est classée niveau A8 jusqu'au 19/03/2028

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau A8 du 23/08/2021

✓ Rapport de visite de Mrs Martinière et Freulon du 02/08/2021 pour classement

Au regard des documents transmis, la CRTIS maintient le classement de cette installation en A8 jusqu'au 07/10/2030

■ **PERRUSSON – STADE DU PRE CLOS – NNI 371830101**

Cette installation est classée niveau 6 jusqu'au 14/12/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T6 du 03/08/2021

✓ Rapport de visite de Mrs Martinière et Malbrand du 03/08/2021

Au regard des documents transmis, la CDTIS propose le classement de cette installation en T6

■ **PONT DE RUAN – STADE WILLIAM LAMBERT – NNI 371860101**

Cette installation était classée niveau 5 (T5 – Ed 2021) jusqu'au 14/12/2020. Dans la migration, cette installation n'était plus classée donc mise en T7 au 01/07/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T5

✓ Rapport de visite de Mrs Martinière et Freulon du 26/08/2021 pour classement

Au regard des documents transmis, la CRTIS confirme le classement de cette installation en T5 jusqu'au 16/12/2030

■ **PONT DE RUAN – STADE WILLIAM LAMBERT – NNI 371860102**

Cette installation était classée niveau FootA11 (T7 Ed 2021) jusqu'au 01/09/2019. Dans la migration, cette installation n'était plus classée donc mise en T7 au 01/07/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T7

✓ Rapport de visite de Mrs Martinière et Freulon du 26/08/2021 pour classement

Au regard des documents transmis, la CRTIS confirme le classement de cette installation en T7 jusqu'au 16/12/2030

■ **TRUYES – STADE MAURICE BESNIER – NNI 372630101**

Cette installation est classée niveau 6 (T6 – Ed 2021) jusqu'au 21/04/2025

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T6 du 29/07/2021 suite à la migration des équipements et au niveau D1

- ✓ Rapport de visite de Mrs Martinière et Freulon du 29/07/2021

Au regard des documents transmis, la CDTIS propose le maintien de classement de cette installation en niveau T6, la dit non conforme pour évoluer en D1 et transmet à la Commission des Championnats District

■ VILLIERS AU BOUIN – STADE MUNICIPAL – NNI 372790101

Cette installation est classée niveau 5 (T5 – Ed 2021) jusqu'au 23/11/2026

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T5 du 02/08/2021 suite à la migration des équipements et au niveau D1

- ✓ Rapport de visite de Mrs Freulon et Dutheil du 02/08/2021
- ✓ **Pour rappel** : le changement de niveau en 2016 n'aurait pas dû être effectif à cause de la surface vestiaires « joueurs »

Au regard des documents transmis, la CDTIS propose le maintien de classement de cette installation en niveau T5

8. AFFAIRES DIVERSES

■ JOUE LES TOURS – STADE JEAN BOUIN – NNI 371220101

- ✓ Pris note de la demande FAFA du 16/07/2021
- ✓ Courrier du 19/07/2021 de la Ligue Centre / Val de Loire

■ LOCHES – STADE MARECHAL LECLERC – 371320101

Cette installation est classée niveau 5 jusqu'au 13/10/2021

- ✓ Contrôle des travaux sur l'aire de jeu avec rapport fourni à la ville par Mrs Martinière et Malbrand en date du 03/08/2021
 - Revoir positionnement des abris touche (T4/5 >> 2m50 – T3 >> 5m)
 - Traçage de l'aire de jeu à 105 x 65 suite à contrainte foncière (piste)
 - Protections diverses (Corner, cache arroseurs, blocs recharge tondeuse, etc)
- ✓ Classement à effectuer travaux terminés

■ LOCHES – COMPLEXE DES GRANDVAULT – NNI 371320202

Cette installation est classée niveau FootA11 (T7) jusqu'au 16/09/2025

- ✓ Contrôle pour terrain de repli fonction de l'interdiction d'utiliser le stade Leclerc par Mrs Martinière et Malbrand en date du 03/08/2021
- ✓ Les vestiaires du gymnase sont attribués à cette aire de jeu (2 x 18m² + 10 pour arbitres)
- ✓ Pose d'une clôture provisoire (main courante) suivant le plan fourni au propriétaire

La CDTIS émet un avis favorable à l'utilisation de cet équipement provisoirement (2 mois) en compétitions officielles « séniors », transmet à la CRTIS et à la Commission des Championnats District 37

■ TOURS – STADE DE LA VALLEE DU CHER N°10 – NNI 372610110 STADE DU DANEMARK – NNI 372610201

Ces installations sont classées en Niveau T3 (ex Niveau 4) jusqu'au 09/10/2021 et 20/11/2021.

La CRTIS prend connaissance des demandes du propriétaire de confirmation de classement en Niveau T3 ainsi que du document transmis :

- ✓ 1ère page de l'imprimé de classement.
- ✓ Tests in situ fournis

S'agissant de demandes de confirmation de classement en Niveau T3, elle programme une visite régionale

Mrs. Guy MALBRAND, CRTIS et Bernard FREULON, CDTIS sont désignés pour effectuer la visite de cette installation.

Le service Terrains et Installations Sportives de la Ligue ou du District se rapprochera du propriétaire.

Fin de réunion à 12 heures

Le Président CDTIS 37

Bernard FREULON